

## REUNION DE COMMISSION CONSULTATIVE

### Relevé de conclusions

**Commission consultative 1C (Ouest du Lot-et-Garonne – Agen)  
16 juin – Préfecture – Agen**

Réf. Document :	GPSO-09-RFF-1-CRT-0813_
Vu par :	Le préfet du Lot-et-Garonne
Validé le 30 septembre par :	Les membres de la commission consultative

Synthèse des échanges	Avis de la commission consultative
Présentation de l'ordre du jour de la réunion composé de la restitution des études réalisées en concertation avec les groupes de travail sur : La mixité SR-GV, La mixité fret, La méthodologie d'analyse des enjeux environnementaux.	Pas de remarque de la part des élus sur l'ordre du jour
Présentation des réflexions sur la pertinence d'un service SR-GV, l'analyse multicritères de l'étude et les conclusions du groupe de travail.	Pertinence globale avérée en groupe de travail et confirmée en commission consultative.
Avis sur la proposition de suite à donner à ces études avec un préalable partagé par tous : préciser quelle serait l'Autorité Organisatrice des Transports (A.O.T).	Avis favorable avec une demande complémentaire des élus de retenir également le point d'arrêt spécifique SR-GV « Val d'Albret » dans l'attente du choix de l'option de passage.
Présentation des réflexions sur la pertinence de circulations fret entre Bordeaux et Nord de Dax, l'analyse multicritères de l'étude et les conclusions du groupe de travail.	Pertinence globale avérée en groupe de travail et confirmée en commission consultative.
Avis sur la proposition de suite à donner à ces études avec une condition préalable : la priorité est donnée aux circulations voyageurs. Pas de mixité fret au détriment des services voyageurs.	Pas de remarque particulière sur la condition préalable et avis favorable sur le programme d'études proposé.
Présentation de la méthodologie d'analyse des enjeux environnementaux proposés pour les GPSO.	Pas de remarque de la commission sur les propositions faites.

#### *Information complémentaire*

*La présentation de la méthodologie d'analyse des enjeux environnementaux, mais aussi la recherche des critères et leur hiérarchisation seront développées et concertées en groupe de travail, fin juin 2009, puis affinées et finalisées durant l'été pour être portées à l'avis de la commission en septembre 2009. Il en sera de même pour la méthodologie et les critères concernant les fonctionnalités ferroviaires.*